

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
—  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole

du 23 janvier 2025

Arrêté portant sur l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de la modification n°11 du PLU d'Isle

N° 26223

VO le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants.  
VO le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.151-6.  
VO le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L.314.  
VO la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 31 mai 2023 concernant la modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Isle.  
VO la décision de l'inspecteur de l'Urbanisme du territoire intercommunal de Limoges, en date du 29 décembre 2024, désignant M. Michel BILLORET en qualité de commissaire enquêteur.

**CONSIDÉRANT** la nécessité de soumettre à enquête publique le projet de modification n°11 du PLU d'Isle.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :  
Il y a lieu, conformément à l'article L.151-6) du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Isle. Cette consultation consiste à recueillir des avis et observations (AO), en vertu de l'article 6 de la loi n° 2000-924, dans le but de mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) de l'agglomération de Limoges.

L'enquête publique sera ouverte du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 jusqu'au vendredi 14 mars 2025 à 18h00 inclus sauf pendant 17 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 au vendredi 14 mars 2025 à 18h00 inclus au lieu et aux heures suivantes :


- Au siège de l'Isle, situé au 25 rue Joseph Cassagnat, 87070 - ISLE, pendant les jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus, soit le samedi de 08h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 08h45 à 12h45.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Isle (<https://www.ville-isle.fr/>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr/>), en ligne à l'adresse suivante : <https://www.limoges-metropole.fr/angle/enquete-publique/>.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant sur l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de la modification n°11 du PLU d'Isle

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025

 **26223.pdf**  
(.pdf, 193,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**